

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	4_GEORGES-AURIC_75019	Numéro	75119_081_01
Adresse du site	4, rue Georges Auric	Hauteur	R+7 (22,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Elogie	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/10/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	29/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 19e	28/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 40°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès terrasse à 6 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 40° < 3V/m ; 150° < 2V/m ; 270° < 3V/m 5G : 40° < 2V/m ; 150° < 2V/m ; 270° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,90 m pour les antennes à faisceau fixe 25,40 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées et insérées dans trois fausses cheminées en résine de teinte blanc crème type RAL 9001, dito la teinte des cheminées existantes. Les antennes seront placées en retrait de la façade afin de limiter l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

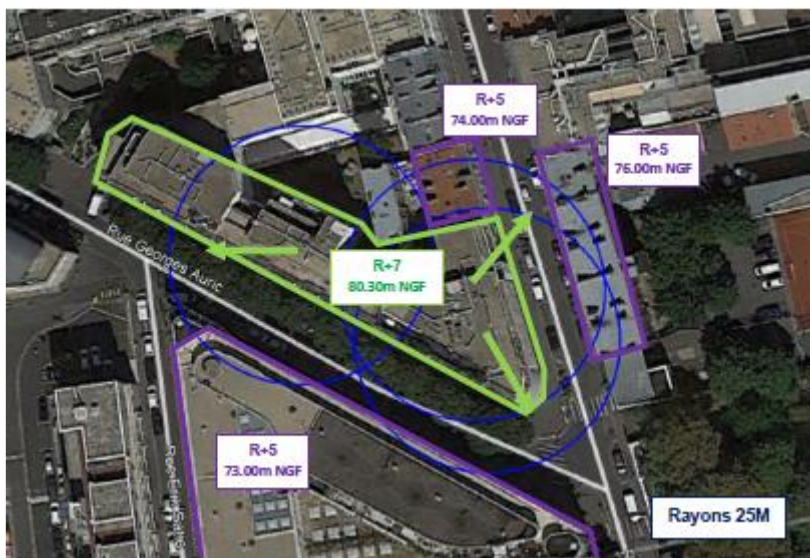
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Living School (École maternelle et primaire privée)	6 Rue Georges Auric, 75019 Paris	RDC	NON	Immeuble Accueillant	<1V/m, soit 1,25 %
Collège Georges Brassens	4 Rue Erik Satie, 75019 Paris	R+5	OUI	22M	<1V/m, soit 1,8 %
Clinique Korian Canal de L'Ourcq	74 Rue Petit, 75019 Paris	R+4	OUI	75M	<1V/m, soit 0,9 %
Collège-Lycée Beth Hanna	49 Rue Petit, 75019 Paris	R+6	NON	85M	<1V/m, soit 0,3 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Living School (École maternelle et primaire privée)	6 Rue Georges Auric, 75019 Paris	RDC	NON	Immeuble Accueillant	<1V/m, soit 0,5 %
Collège Georges Brassens	4 Rue Erik Satie, 75019 Paris	R+5	NON	22M	<1V/m, soit 1,03 %
Clinique Korian Canal de L'Ourcq	74 Rue Petit, 75019 Paris	R+4	NON	75M	<1V/m, soit 0,49 %
Collège-Lycée Beth Hanna	49 Rue Petit, 75019 Paris	R+6	NON	85M	<1V/m, soit 0,31 %

lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :

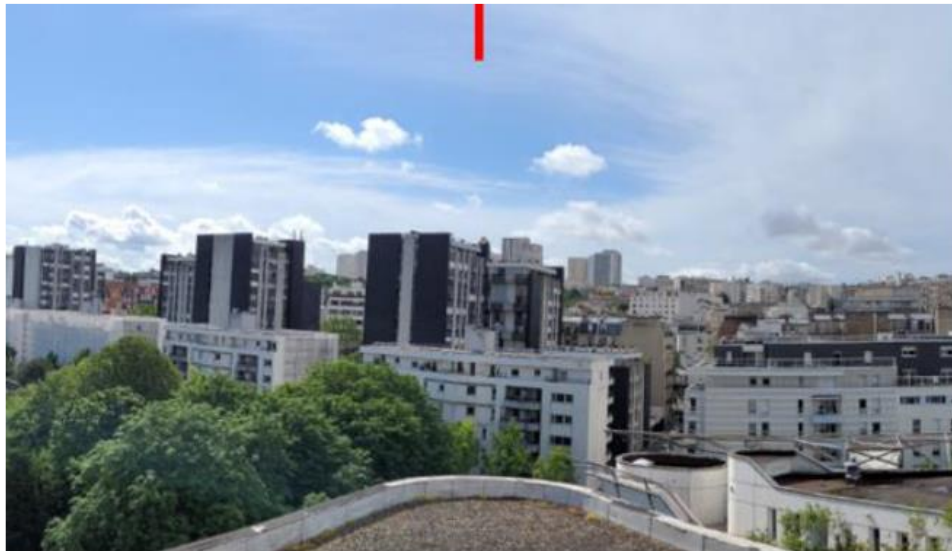


Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 150°



Azimut 270°

